



Contrat non signé est ce valable

Par **bono62**, le **14/10/2009** à **14:31**

bonjour,rnrnvoila je voudrais savoir si un contrat indiquant seulement le nom prenom et indiquant la mention "bon pour accord" est valable ?? sachant qu'il n'y a pas de signature des deux parties .rnen faite j'ai voulu signer un contrat entre ma société et une entreprise qui s'occupe de rédiger un encart publicitaire dans un magazine.rnAu début l'offre était intéressante, ils m'ont envoyé le contrat par mail ou j'ai indiqué mon nom prénom et bon pour accord (pas de signature ni date le tout informatiquement sur word). Ensuite deux semaine après, il m'ont envoyé une maquette qui n'a rien a voir avec mon activité, j'ai contesté et ils m'ont jamais recontacter mais ils ont bien mise en parution la maquette que je trouve inadapté à mon activité.rnJ'ai donc procédé à aucun règlement et maintenant il me réclame l'argent et je viens de recevoir une mise en demeure.rnJe voulais donc savoir ce que je risque si je paye pas car dans l'histoire c'est eux qui m'ont roulé mais si je peux éviter de payer qq chose qui n'a servi a rien . c'est compliqué tout ça.rnrnen tout cas merci bcq pour votre aide
rnrn<http://img440.imageshack.us/i/microsoftwordbdcvobdesi.pdf/>rnrnmerci de votre réponse